



## Septembre : mois de la rentrée !

70 enfants ont repris le chemin des écoles en ce début septembre.



Nous avons également mis à profit l'été pour transférer la garderie au 8 rue de la poste.

Frédo, notre employé communal, a consacré une bonne partie de son été pour mettre en peinture les locaux.

Une trentaine d'enfants sont inscrits. Une bonne vingtaine mange à la cantine quasi quotidiennement.

Les repas sont livrés par la société API restauration, située à Maxéville, dans le cadre d'un marché public coordonné par le Syndicat mixte du Grand Toulouais à laquelle notre commune adhère. Les recettes sont cuisinées à partir de produits frais, de saison et la prédominance d'approvisionnements locaux

(70%) assurent une cuisine variée, gouteuse et de qualité. Cela se vérifie chaque jour : les assiettes des enfants sont quasiment vident après le service. Les menus ainsi que les activités proposées les mercredis sont en ligne sur le site internet de la commune.

Avec la suppression des contrats aidés annoncés par le gouvernement fin juillet, les vacances n'ont pas été sereines... Les allers-retours avec les services de Pôle emploi, l'association des Maires, la préfecture ont été nombreux. L'enjeu pour le budget communal était de taille ! Nous avons finalement appris fin septembre, que notre commune pouvait compter sur deux postes pour assurer le fonctionnement de la garderie.

Coralie a donc été reconduit dans ses fonctions et Laura a rejoint la garderie.

En revanche, le troisième poste dédié à l'entretien des locaux communaux et espace publics, qui était occupé par Serge, n'a malheureusement pas pu être reconduit.

Nous avons également installé courant août des agrès supplémentaires dans les aires de jeux et profité de la présence de la mini-pelle pour entretenir ruisseau et cours d'eau. Dix bonnes journées de travail bénévole qui se traduisent par une économie substantielle sur le budget communal.



N'oubliez pas :

- la fête patronale ce week-end,
- les brioches de l'amitié,
- la réunion publique PLUI à 20h à Blénod les Toul.

## Les principales délibérations

### Création de deux postes (contrats aidés)

Suite aux différentes démarches effectuées en lien avec pôle emploi et l'association des maires de Meurthe et Moselle, notre commune a finalement réussi, non sans difficulté, à obtenir deux contrats aidés pour recruter les animatrices de la garderie municipale.

Le conseil municipal a délibéré pour créer ses deux contrats, pour une durée d'une année.

### Adoption du plan de prévention annuel

Comme tout organisme embauchant du personnel, la commune a dû élaborer un document unique d'évaluation des risques professionnels.

Nous avons aussi finalisé le plan de prévention annuel qui comprend une trentaine d'actions pour notamment :

- prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents ;
- améliorer les méthodes et le milieu du travail des agents de la collectivité.

Le conseil municipal a adopté ce plan de prévention.

### Rénovation du parc d'éclairage public

Le conseil a décidé d'engager la dernière tranche de rénovation du parc d'éclairage public.

Taux de subvention espéré : 66 % du montant HT.

Ce projet s'inscrit dans la démarche 'Territoire à énergie positive', engagée par notre communauté de communes sous l'impulsion du pays Terres de Lorraine (association qui regroupe les communautés de communes de Colombey, de Moselle et Madon, du pays du Saintois et de Terres Toulouses).

Avec le Pays Terres de Lorraine, nous avons répondu à un appel à projet national ; nous avons été lauréat. Ceci nous permet de bénéficier de financements via les Certificats d'Economie d'Energie lorsque nous engageons des travaux d'économie d'énergie.

Pour réduire notre consommation énergétique, en 2013, nous avons changé 53 points lumineux (aux cités, rue des cités des jardins et rue de la liberté principalement). Les luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure ont été remplacés par des sources à vapeur de sodium haute pression.

Les points lumineux qui restent à changer sont tous équipés de lampes à vapeur de mercure de 125W.

Ils seront remplacés par des LEDS de 55W (nouvelle technologie qui a fait ses preuves en matière d'éclairage public selon les dires d'experts, de professionnels, mais aussi de collectivités qui ont un recul de plus de 5 ans).

**Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du conseil et toute l'actualité détaillée sur [www.vannes-le-chatel.mairie54.fr](http://www.vannes-le-chatel.mairie54.fr)**

## Les principales délibérations

### Réforme de la défense incendie

La loi de modernisation de la sécurité civile a engendré une réforme du cadre juridique de la Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Il ne s'agit donc plus de prescrire de manière uniforme sur tout le territoire national les capacités en eau mobilisables, mais de tenir compte des particularités locales.

Chaque commune doit élaborer un schéma communal de défense incendie en respectant un cadre départemental fixé par arrêté préfectoral.

Le conseil a confié à la commission « VRD, réseau d'eau » le soin de travailler sur le projet de schéma communal en lien avec le SDIS.

Concrètement pour notre village : étudier l'installation d'une ou deux bâches incendie.



**A noter :** les mesures des bornes incendies sont désormais à la charge du budget communal et non plus assurées gratuitement par le SDIS...

### Matinées enfantines - RAM

Lundi 16 octobre de 9 heures à 11 heures à la garderie

### Création d'une mosaïque

En accord avec Josette Dinet et sa famille, les enfants des écoles maternelle et primaire vont assembler une mosaïque géante, en verre, sur plusieurs mois dans un atelier pédagogique.

Il s'agira d'une reproduction d'une peinture de Michel Dinet qui fut instituteur au village et Maire pendant plus de trente ans.

Cette mosaïque sera collée sur un bâtiment communal début 2018.

La commune va prendre en charge le coût des matières premières.

Damien Bracke encadrera ce beau projet, Franck Bouctot apportera également son savoir faire. Jean-François Deblay effectuera les cadres en bois nécessaires au calage des pièces. Valérie Florentin gravera le nom de chaque enfant qui aura contribué à cette œuvre collective.

Par ailleurs, un projet de création d'un jardin artistique et insolite autour des locaux du Théâtre de Cristal émerge. Ce projet est porté par un comité de pilotage composé de membres de l'association Michel Dinet, du conseil municipal de Vannes-le-Châtel, de la communauté de communes. Une belle manière de rendre hommage à Michel Dinet tout en conduisant un projet de développement local culturel.

La commune a aussi signé avant l'été la Charte 'Faites de la Fraternité' proposée par l'association Michel Dinet.

## Actualités

### Rénovation des trottoirs des grésines :



Réalisés par l'entreprise Eurovia, les travaux ont commencé début septembre et sont bientôt terminés.

Nous avons profité de la présence de

l'entreprise pour consolider une dizaine d'avaloirs dans la commune. Le montant des travaux s'élève à 53 525 € HT. Ils sont financés par une subvention de la région Grand Est (20%), une subvention du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle (14%). Le solde est financé par la commune.

### Entretien des massifs de l'église



L'entreprise Bâti Ancien a terminé les travaux de confortation du massif de l'église et de maintenance dans plusieurs logements (gonds des volets).

### Travaux de la maison santé

Dans une quinzaine de jours les travaux d'implantation de l'ossature bois commenceront.

### Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé mardi 10 octobre après-midi. Le Maire et la secrétaire participeront à une formation suite à une réforme qui transfère l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) à partir du 1er novembre 2017 au commune.



D'autres formations sont à projeter dans les semaines à venir (suppression de la taxe d'habitation, habilitation pour autorisation d'intervention à proximité des réseaux, compétence GEMAPI obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 aux communautés de communes, etc ...).

### Ouverture de la saison de chasse

**ATTENTION  
CHASSE  
EN COURS**

Avec la fin du mois de septembre, la saison de chasse vient de démarrer (jusqu'au 28 février 2018).

Dans la forêt communale (coupes 1 à 43), les jours de chasse sont principalement les dimanches.

Dans la plaine et les coupes 44 et 45 de la forêt communale (coupes situées à droite en direction de Blénod) : les jours de chasse sont principalement les jeudis.

Les calendriers de chasse sont affichés sur le panneau extérieur du secrétariat de mairie et en ligne sur le site de la mairie (Infos pratiques).

## Actualités

### Révision des listes électorales



Pour les nouveaux habitants : si vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale de la commune, contacter le secrétariat de mairie pour procéder à votre inscription

avant le 31 décembre 2017. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans sous certaines conditions.

### Réseau d'eau : mise en service de la station de pompage

Avec l'arrivée de la période d'étiage, le débit de la source du 'Fond des Laies', qui alimente Vannesvillage, diminue progressivement. La mise en service de la station de pompage du puit de Charbonémont est devenue indispensable.

Nous avons reçu les résultats de l'analyse d'eau. La qualité de l'eau est satisfaisante. L'ARS nous a autorisés à activer la pompe.

Afin de perturber le moins possible la distribution, nous mettons en service la pompe de 21H00 à 7H30 du matin. La mise en service varie selon votre consommation en eau et le débit de la source.

### Dispositifs de chloration



Les travaux d'installation de deux dispositifs de chloration sont en cours. Chaque jour, nous chlorons manuellement les deux réservoirs. L'installation d'une pompe à chlore sur chacun des réservoirs va permettre une chloration 'automatisée'.

Pour l'Aulnoy, qui alimente les cités, la pose d'un panneau solaire nous évitera de réaliser un nouveau branchement électrique et de payer des abonnements mensuels.

### Mesures de restriction de certains usages de l'eau

Est interdit :

- l'utilisation de l'eau à titre privé pour le lavage des véhicules hormis ceux réalisés dans une station professionnelle et les véhicules concernés par des mesures réglementaires ou techniques ;
- de 11 à 18 heures, l'arrosage des pelouses et espaces verts privés et publics ;
- de 11 à 18 heures, l'arrosage uniquement manuel des jardins potagers ;
- le remplissage et l'appoint d'eau des piscines privées.

### Club féminin

Si vous souhaitez rejoindre le club féminin qui se réunit à la Maison pour tous, les jeudis après-midi de 14 à 16h30, vous êtes les bienvenues (jeux de société, fils et aiguilles).

### PLUI : réunion publique le 9 octobre

Après deux années de travail, nous arrivons au terme du diagnostic territorial (évolution de la population, de la structure par âge, du nombre de logements, du nombre d'emplois, des inventaires patrimoniaux, paysagers et naturels).

Ce travail est intéressant car il permet de situer comment se positionne notre commune par rapport aux autres communes qui composent la communauté de communes et plus largement par rapport aux moyennes départementales.

Vous êtes tous cordialement invités à venir participer à une réunion publique le **lundi 9 octobre à 20h00 à la salle polyvalente de Blénod-les-Toul.**

Un registre d'observations a été ouvert en mairie afin de permettre aux habitants qui le souhaitent de faire part de leur requête à la communauté de communes. Un registre a également été mis en ligne sur le site de la communauté de communes.

**9** **Blénod-les-Toul**  
**20h** **salle polyvalente**  
**Reunion publique**

**> Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : Présentation du diagnostic de territoire**

Mont-le-Vignoble  
Bulligny  
Barisey-la-Côte  
Barisey-au-Plain  
Gibeauville  
Uruffe  
Vannes-le-Châtel  
Allamps  
Saulxures-les-Vannes  
Mont-l'Étroit

**Blénod-les-Toul**

Mairie de Vannes-le-Châtel  
[mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr](mailto:mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr)  
[www.vannes-le-chatel.mairie54.fr](http://www.vannes-le-chatel.mairie54.fr)  
Téléphone : +33 3 83 25 41 98  
Horaires d'ouverture :  
Lundi, mardi : 13h30-18h00  
Mercredi : 8h30-12h30  
Vendredi : 8h00-12h30  
1er samedi du mois : 8h30-12h30.

### Vente des brioches de l'amitié Du 3 au 8 octobre 2017



Comme chaque année, des brioches dites de l'amitié seront proposées en contrepartie d'un don (minimum) de 5 €.

Cette vente est organisée au profit des personnes handicapées mentales.

Les dons récoltés permettront la création d'un fonds de solidarité propre à l'Association AEIM. Ce fonds est destiné à pouvoir agir rapidement pour résoudre les situations les plus urgentes et douloureuses, afin d'éviter toute rupture du parcours de vie des personnes accompagnées par l'AEIM.

Des conseillers passeront à votre domicile pour vous les proposer. Quelques une seront aussi en vente au secrétariat de mairie.

### Fête patronale



**A la halle - terrain des sports, les 7 et 8 octobre**

La fête patronale est un événement attendu par les enfants du village !

Cette manifestation est une belle occasion de

se voir entre Vannaux, mais aussi de retrouver des 'expatriés' et amis qui profitent de l'occasion pour revenir au village.

Qu'on se le dise, nos amis les forains viennent d'arriver au village !

### Modification des horaires du secrétariat de mairie



Suite à un complément d'activité de notre secrétaire de mairie dans une autre commune, les horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie sont désormais les suivantes :

Lundi : 13h30-18h00  
Mardi : 13h30- 18h00  
Mercredi : 8h30-12h30  
Vendredi : 8h00-12h30  
1er samedi du mois : 8h30-12h30.